



**Compte-rendu de la réunion publique
du conseil municipal du 05 octobre 2021
A 20 h 30
Salle du conseil municipal**

Présents :

Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Guy CASSE, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Claire FABRE, Kelly LACROIX, Sandrine LASSUS, Cécile LAUR, Serge MILHET, Christelle PAILLE, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA, Claire SEVERAC,

Absents excusés : Jean-Paul BEYSSEN, Anne FAURES, Lauriane GARCIA, Cécile GOMIERO-ALIBERT, Laurent GONZALEZ, Martine LAVERGNE, Frédéric PICHON, Anne VINCENT

Absents excusés ayant donné procuration :

Fathi AÏDLI à Christelle PAILLE

Pierre BOUISSOU à Laurent CHERUBIN

Elodie CAMBOU à Karine ROVIRA

Éric CHERDO à Cécile LAUR

Désignation du secrétaire de séance :

☛ Serge MILHET est désigné secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS

Monsieur le maire ouvre la séance et précise qu'elle est retransmise en direct sur YouTube.

Un point épidémiologique au 1^{er} octobre 2021 est fait sur l'évolution de la pandémie de Covid-19 concernant le département de la Haute-Garonne.

Monsieur le maire précise que la réunion du conseil municipal initialement prévue le 16 novembre aura lieu le 09 novembre.

Au-delà, il est communiqué le calendrier des réunions du conseil municipal jusqu'au mois de juin 2022 :

MOIS	DATES PRÉVISIONNELLES
Janvier	11 janvier
Février	08 février
Mars	08 mars
Mars	29 mars
Avril	19 avril
Mai	17 mai
Juin	28 juin

Le Sicoval propose une infolettre dématérialisée, gratuite et envoyée par mail. Ce document offre la possibilité aux labègeois de suivre l'activité du Sicoval. [Pour vous inscrire :](#)

- <https://www.sicoval.fr/fr/infolettre.html> rubrique : Infolettre #monsicoval

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1/ Présentation gouvernance du Sicoval

Lors de l'ouverture de la séance du conseil municipal, Madame Stéphanie de Meslon, directrice de la direction prospective et évaluation du Sicoval, et Monsieur Xavier Espic, Maire d'Aureville et membre du bureau exécutif du Sicoval, sont intervenus afin de présenter la gouvernance du Sicoval.

2/ Approbation du procès-verbal de la séance du 07 septembre 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de procès-verbal du 07 septembre dernier sous réserve de consigner dans le procès-verbal une requête tendant à l'installation de toilettes publiques dans le parc de Labège.

3/ Modification de la composition des commissions municipales

Approbation à l'unanimité.

4/ Modification de la composition de la commission d'appel d'offres (CAO)

Approbation à l'unanimité.

5/ Modification de la composition de la commission de délégation de service public

Approbation à l'unanimité.

6/ Désignation des nouveaux membres de la commission de contrôle des listes électorales

Le conseil prend acte de la désignation de Madame Claire FABRE et Monsieur Frédéric PICHON au sein de la commission de contrôle des listes électorales.

III. URBANISME

7/ Désaffectation et déclassement du domaine public d'un délaissé communal sis avenue des Cathares

Approbation à l'unanimité.

8/ Contribution de la commune au raccordement de la parcelle cadastrée section AI n°28 sise 76 avenue Louis Couder

Approbation à l'unanimité.

IV. CULTURE

9/ Convention de partenariat entre le Réseau documents d'artistes (RDA) et la Maison Salvan

Approbation à l'unanimité.

10/ Participation de la commune à un projet avec l'Association éducative de Labège (AEL) et l'artiste Nicolas Doche dans le cadre des activités de la Maison Salvan

Approbation à l'unanimité.

V. ENFANCE-JEUNESSE

11/ Convention entre le Sicoval et la ville de Labège : stage baby-sitting 2021

Approbation à l'unanimité.

VI. RESSOURCES HUMAINES

12/ Association éducative de Labège (AEL) : Renouvellement de la mise à disposition d'un agent communal auprès de l'association - Année scolaire 2021-2022

Approbation à l'unanimité.

13/ Création d'un poste permanent de catégorie B de rédacteur principal de 2^e classe à temps complet

Approbation à l'unanimité.

VII. TRAVAUX, MARCHÉS ET SERVICES EN DÉLÉGATION

Le conseil municipal prend acte des travaux en délégation joints à la convocation du conseil municipal.

Il est précisé que la dépense relative à l'acquisition de cendriers pour la commune est liée au projet porté par la commission environnement pour la lutte contre les déchets polluants.

L'ordre du jour ayant été traité en totalité, Monsieur le maire lève la séance à 21 h 48.